

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD**

**RÈGLEMENT NO 947-1 CONCERNANT LA RÉGIE INTERNE DES
SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL ET MODIFIANT LE
RÈGLEMENT 947**

ATTENDU QUE l'article 491 du *Code municipal du Québec* permet au conseil municipal d'adopter un règlement pour régler la conduite des débats du Conseil et le maintien du bon ordre durant ses séances;

ATTENDU les règlements 905 et 947 relatifs à la régie interne de séance du Conseil en vigueur;

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite modifier l'ordre du jour relatif aux séances du conseil municipal;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du conseil du 19 février 2026;

ATTENDU QU'un projet de règlement a été déposé à la séance ordinaire du 19 février 2026 pour consultation par le public.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Julie Nadon
et résolu unanimement:

QUE le règlement no 947-1 concernant la régie interne des séances du conseil municipal soit adopté et qu'il soit statué et décrété que l'article 16 soit modifié comme suit :

ARTICLE 16 : MODÈLE D'ORDRE DU JOUR

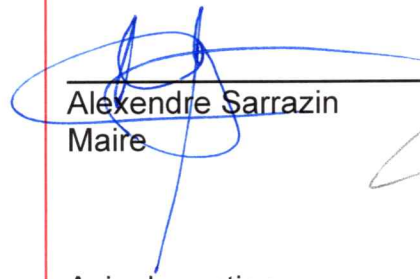
Les points à l'ordre du jour sont appelés suivant l'ordre dans lequel ils sont inscrits ou modifiés; les affaires ordinaires du conseil sont prises dans l'ordre suivant :

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance et suivi
4. Période de questions relative à l'ordre du jour
5. Paiements divers et financement
6. Administration et finances
7. Communications
8. Travaux publics
9. Environnement
10. Urbanisme

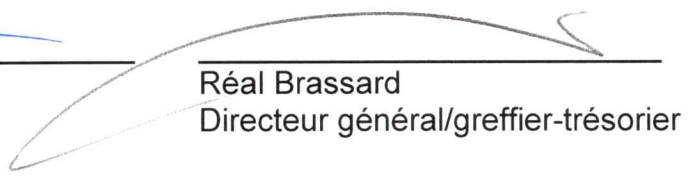
11. Parcs et sentiers
12. Loisirs, culture, vie communautaire et évènements spéciaux
13. Association et groupes sociaux
14. Sécurité publique
15. Développement économique et touristique
16. Informations du conseil municipal
17. Autres sujets
18. Période de questions
19. Levée de la séance

ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.



Alexandre Sarrazin
Maire



Réal Brassard
Directeur général/greffier-trésorier

Avis de motion :	19 février 2026
Dépôt du projet de règlement :	19 février 2026
Adoption du règlement:	19 mars 2026
Avis de promulgation :	24 mars 2026